

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet de ZI dans les bois de Bramard

De : vincent brun <brunibar@hotmail.fr>

Date : 30/05/2022 10:54

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vous fais part de ma plus complète opposition à ce projet mené par la Communauté de Commune de Loire Semène.

En effet, ce projet est une aberration complète, d'un point de vue économique, écologique et méthodologique

Economique tout d'abord, car les frais d'ores et déjà engagés pour les études sont extrêmement important, et nous n'en sommes qu'à la phase de l'étude. Les travaux pour évacuer les 650000m3 de remblais sont un non-sens économiques et écologiques (le sol argileux ne permettant pas d'assurer le terrassement de la zone). Les coûts des travaux pour approvisionner la zone en eau sont également importants (le syndicat des eaux de la semène s'est montré très défavorable à approvisionner la zone depuis st just Malmont, et il faudra le faire depuis la Garne!!!). Les estimations sur l'emploi sont sur évaluées par rapport au chiffre du département sur la création d'une telle zone, mais surtout une partie de ces emplois seront des glissements d'emplois déjà existants sur la comcom.

Ecologique ensuite, la destruction de plus de 11 hectares de forêt ainsi que d'une zone humide de plus de 1000m2 est un désastre, et ne pourra pas être compensée, même avec toute la meilleure volonté du monde. De plus, aucun forage en profondeur n'ont été effectué pour connaître la dimension exacte de cette zone humide, ce qui est une obligation légale. Dans tous les cas, l'impact sur la nature est irrémédiable et irrévocable (et il va à l'encontre des préconisations de l'Etat français, dont vous êtes le représentant sur le territoire).

Méthodologique enfin, car les études menées par la comcom sont incomplètes et imprécises. L'avant-dernière étude a reçu des avis défavorables de toutes les commissions, et 3 mois plus tard, une nouvelle étude sort miraculeusement. Aucune réunion publique n'a été organisée pour expliquer le projet auprès des citoyens, qui aurait pu donner lieu à des discussions ou à des échanges d'idées. Ce type de projet se doit d'être IRREPROCHABLE, et c'est tout, sauf le cas

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet, et j'espère, Monsieur le Préfet, que vous saurez entendre ces avis.

Cordialement

Vincent BRUN
06 87 08 08 47